Giro

Balanced rolling door opener

EN - **Instructions and warnings for installation and use**

IT - **Istruzioni ed avvertenze per l'installazione e l'uso**

FR - **Instructions et avertissements pour l'installation et l'utilisation**

ES - **Instrucciones y advertencias para la instalación y el uso**

DE - **Installierungs-und Gebrauchsanleitungen und Hinweise**

PL - **Instrukcje i ostrzeżenia do instalacji i użytkowania**

NL - **Aanwijzingen en aanbevelingen voor installatie en gebruik**

Nice

1

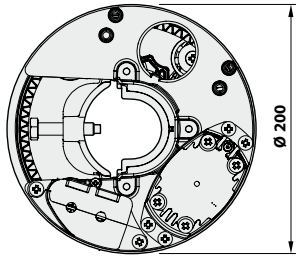

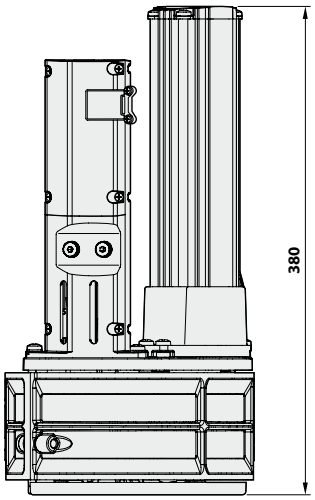

2

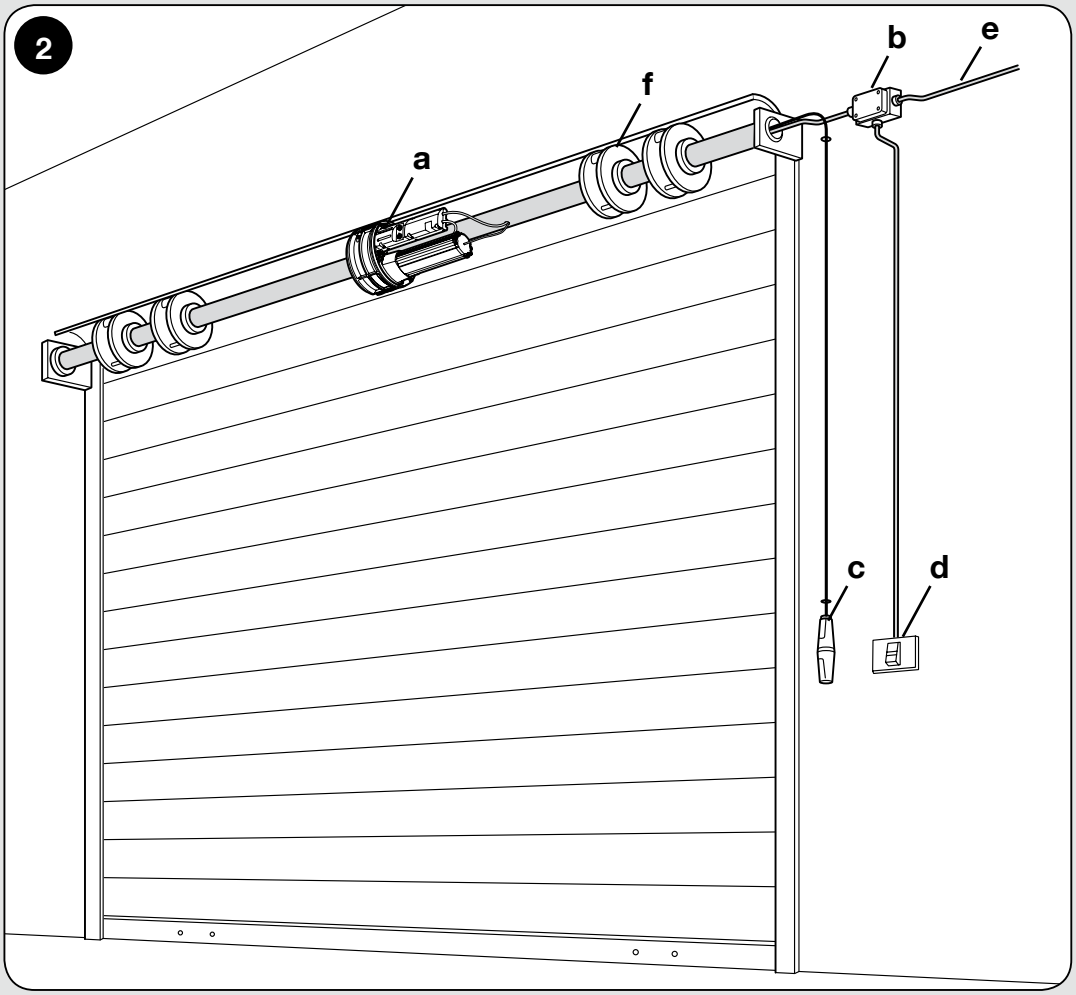

✱ = opzionale **(IT)**
EN optional
FR optionnel
ES opcional
DE optional
PL fakultatywny
NL facultatief

3

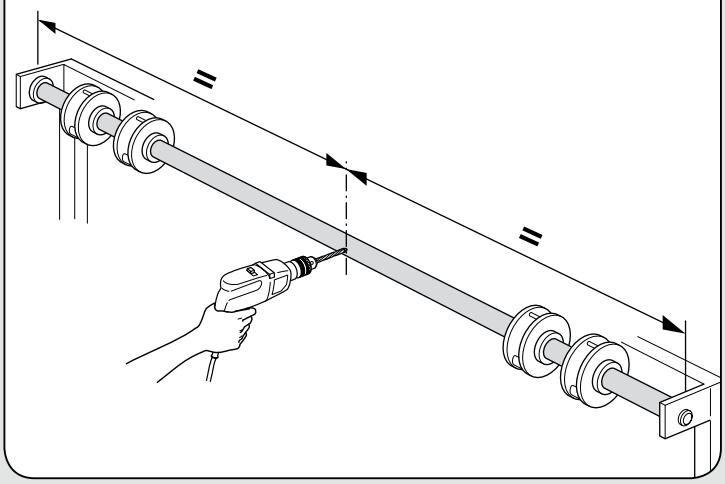

4

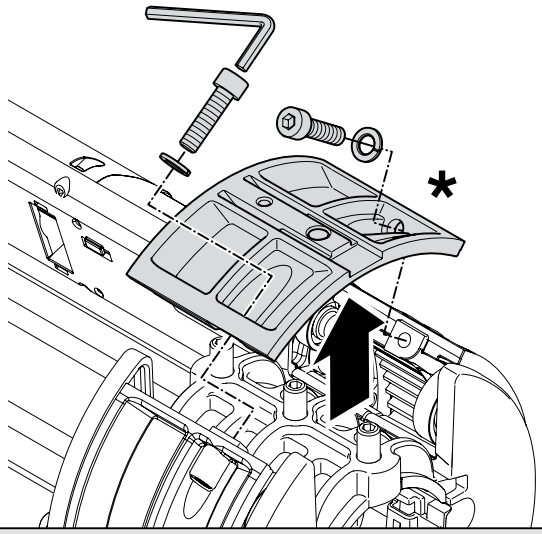

5

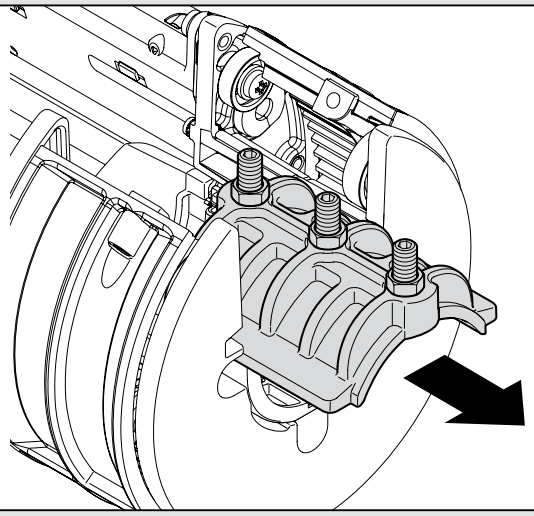

6

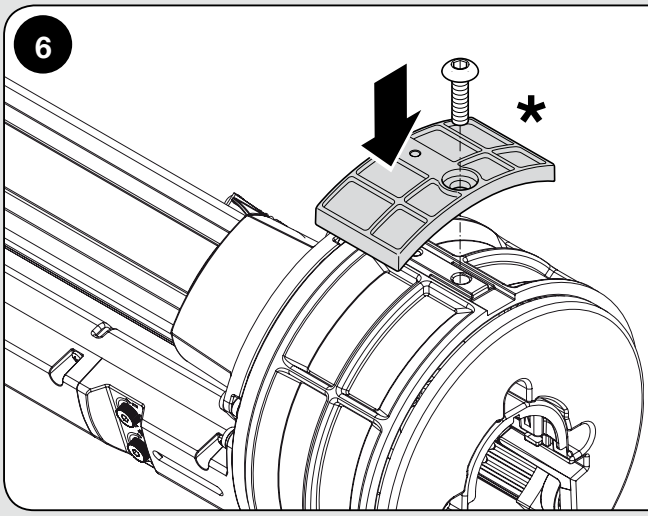

7

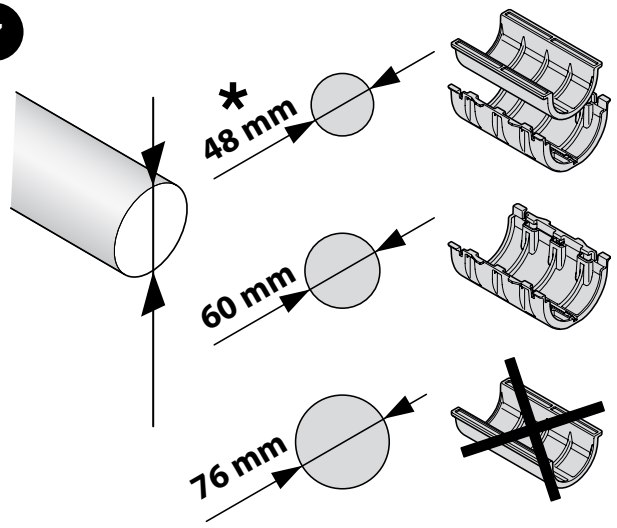

*** =** opzionale **(IT)**
EN optional
FR optionnel
ES opcional
DE optional
PL fakultatywny
NL facultatief

8

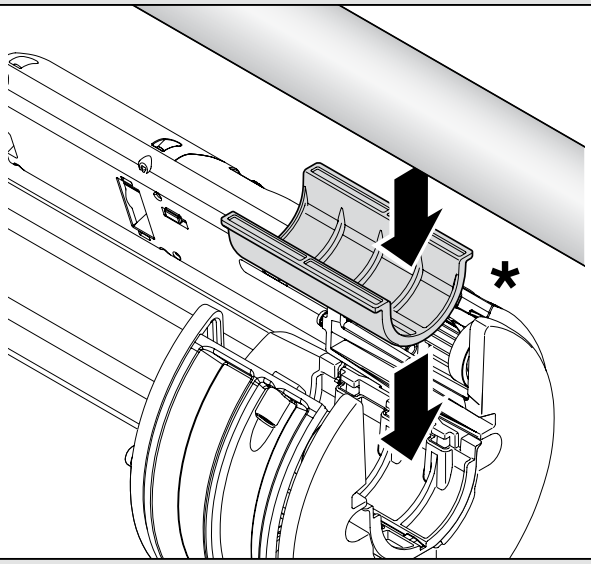

9

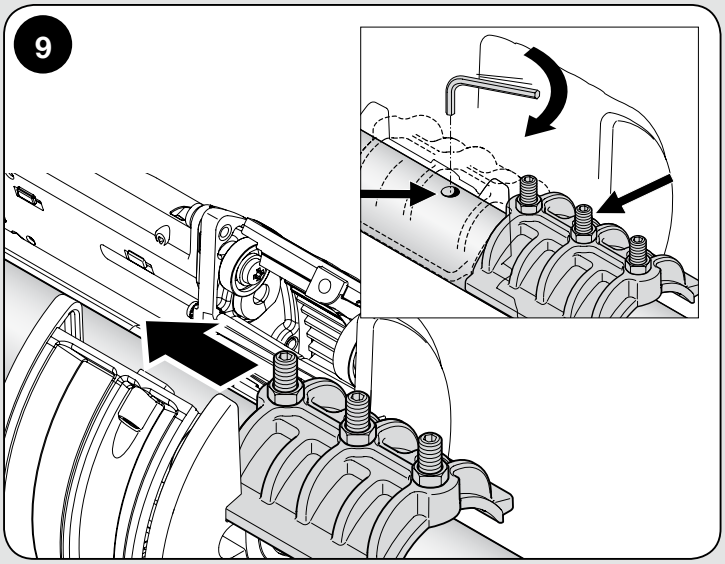

10

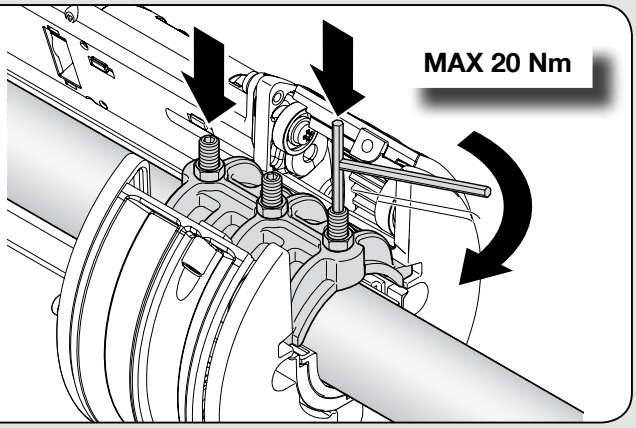

11

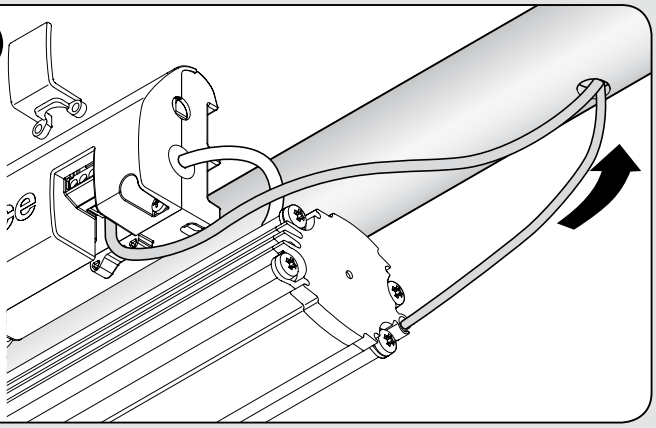

12

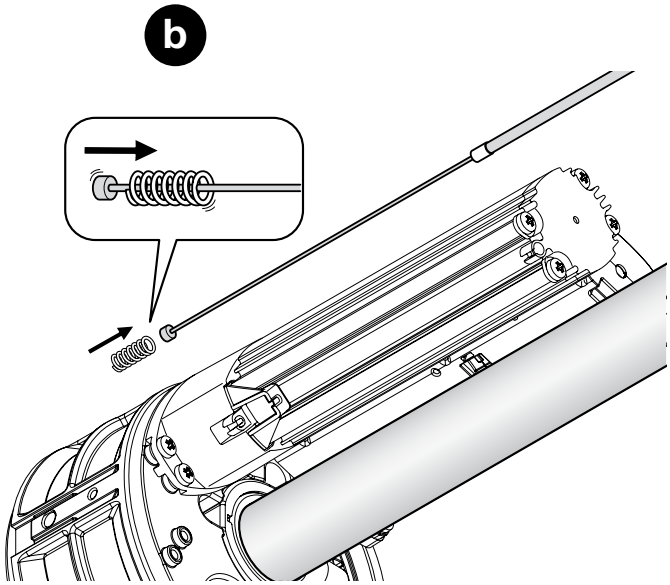

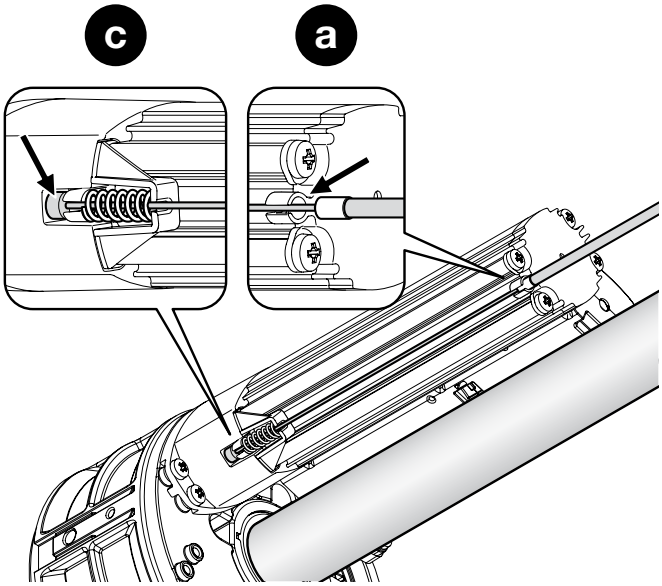

13

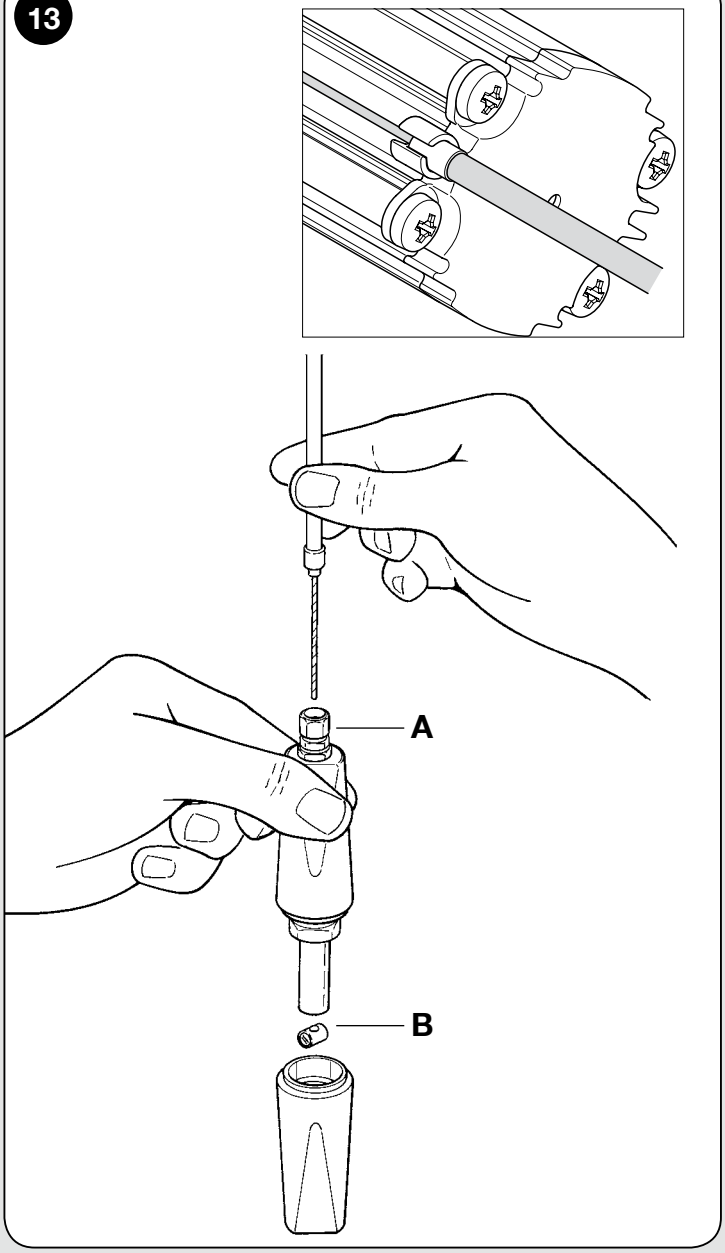

14

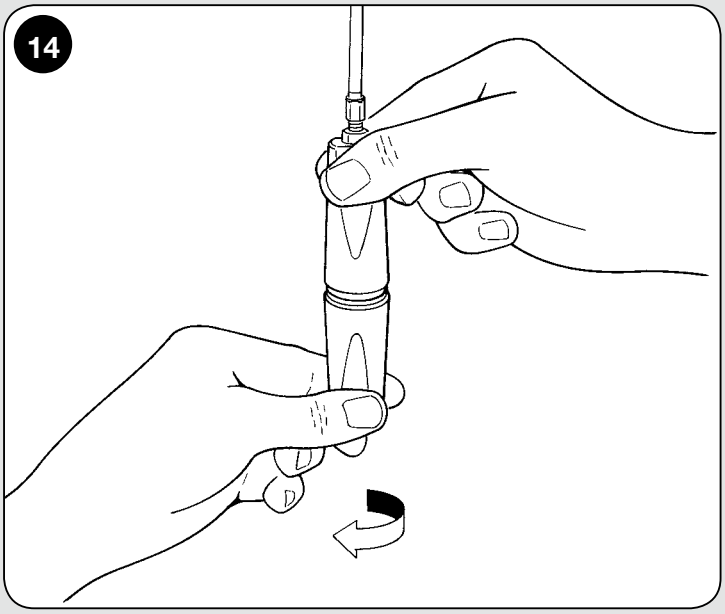

15

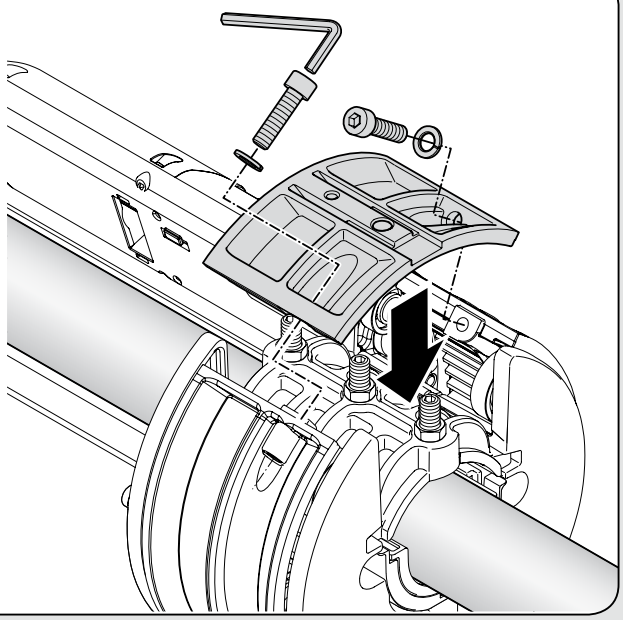

16

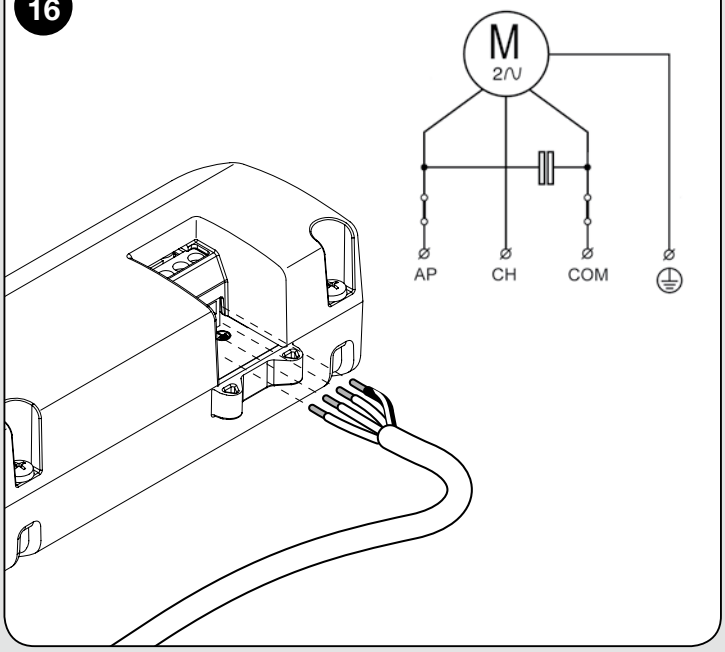

17

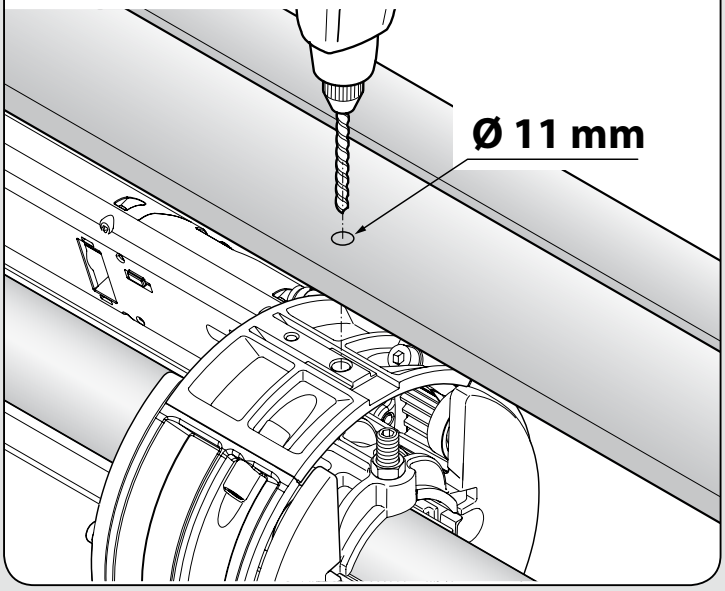

18

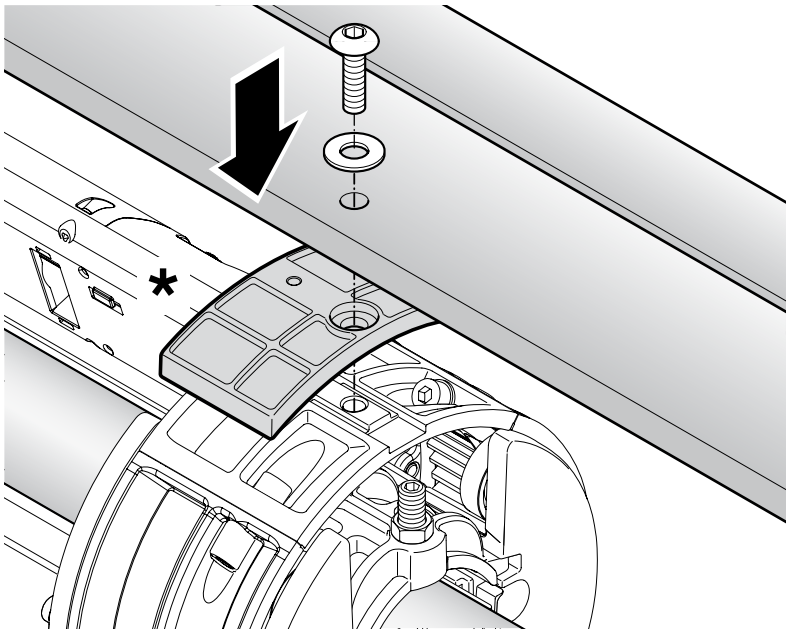

✱ = opzionale **(IT)**
EN optional
FR optionnel
ES opcional
DE optional
PL fakultatywny
NL facultatief

19

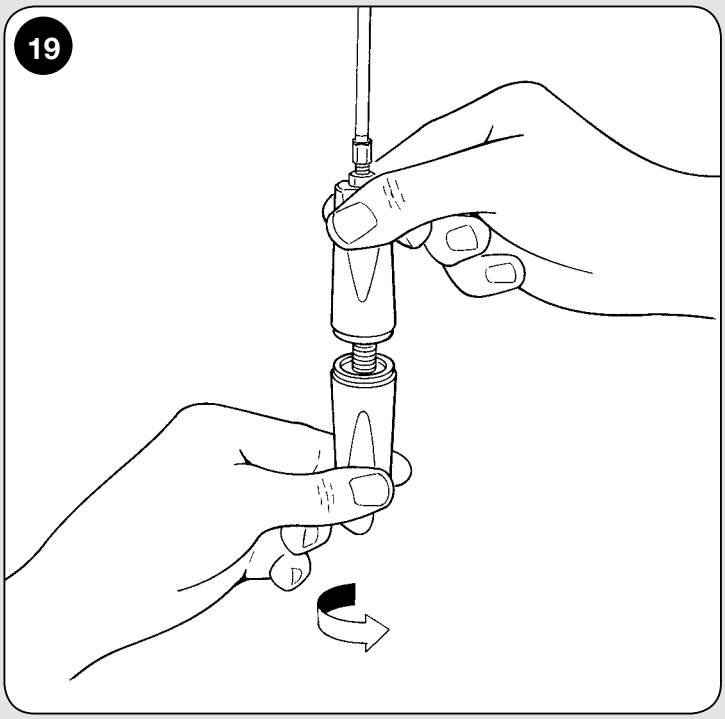

20

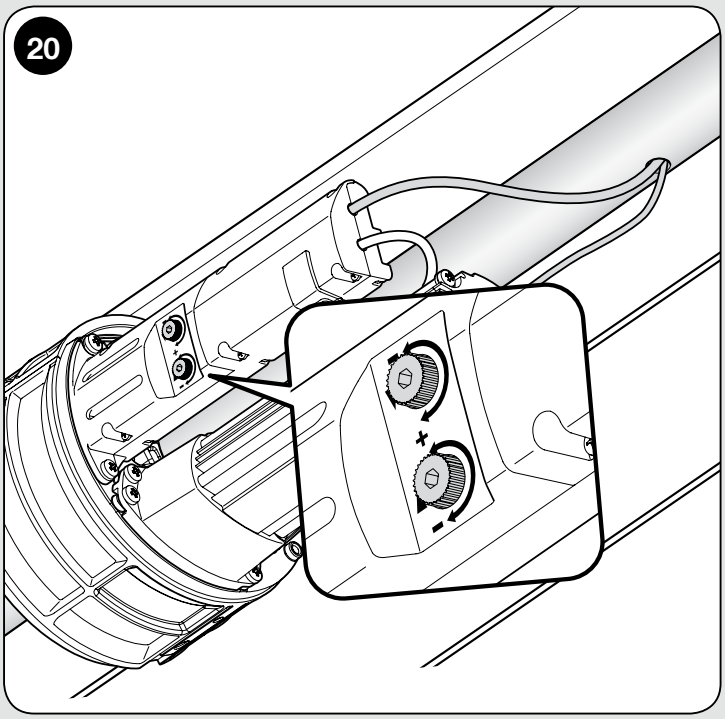

FR

Sommaire

Chapitre 1 - RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES
1.1 - Consignes de sécurité 1
1.2 - Avertissements pour l'installation 1

Chapitre 2 - DESCRIPTION DU PRODUIT ET TYPE D'UTILISATION . . 2

Chapitre 3 - INSTALLATION
3.1 - Vérifications préliminaires avant l'installation 2
3.2 - Travaux de préparation pour l'installation 2
3.3 - Installation du motoréducteur 2
3.4 - Réglage des fins de course 2
3.5 - Procédure de verrouillage et déverrouillage manuel (uniquement pour les versions avec frein) 2

Chapitre 4 - ESSAI ET MISE EN SERVICE
4.1 - Essai final 3
4.2 - Mise en service 3

MAINTENANCE DU PRODUIT 3

MISE AU REBUT DU PRODUIT 3

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PRODUIT 3

Déclaration de conformité 4

Guide de l'utilisateur (annexe détachable) 5

ILLUSTRATIONS . . . . . I - IV

1 RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

1.1 - Consignes de sécurité

- **ATTENTION ! - Instructions de sécurité importantes. Pour la sécurité des personnes, il est impératif de suivre ces instructions dans la mesure où toute installation incorrecte est susceptible de provoquer des blessures graves.**
  Lire attentivement ces instructions avant de commencer tout travail ; en cas de doutes, contactez le Service d'Assistance de Nice.
- **ATTENTION ! - Conserver avec soin ces instructions pour les éventuelles interventions futures de maintenance ou de mise au rebut du produit.**
- **ATTENTION ! - Toutes les opérations d'installation, de branchement, de programmation et de maintenance du produit devront exclusivement être effectuées par un technicien qualifié et compétent en respectant les lois, les normes, les règlements locaux et les instructions mentionnées dans ce manuel.**

1.2 - Avertissements pour l'installation

- Avant de commencer l'installation, vérifier si le produit est adapté pour automatiser votre volet (lire le paragraphe 3.1). S'il n'est pas adapté, NE PAS procéder à l'installation.
- Toutes les opérations d'installation et de maintenance du produit devront être effectuées après avoir débranché la centrale de l'alimentation électrique. Par précaution et avant de commencer le travail, placer, sur le dispositif de branchement, un panneau mentionnant: « ATTENTION ! MAINTENANCE EN COURS «.
- Avant de commencer l'installation, éloigner tous les fils électriques non nécessaires à l'équipement ; désactiver également tous les mécanismes non nécessaires au fonctionnement motorisé du volet.
- Au cours de l'installation, manipuler avec soin le produit : éviter les écrasements, les chocs, les chutes ou les contacts avec un liquide quelconque ; ne pas percer et ne pas monter de vis à l'extérieur ; ne pas placer le produit à proximité de fortes source de chaleur et ne pas l'exposer à des flammes libres. Toutes ces actions peuvent l'endommager et causer des problèmes de fonctionnement ou des situations de danger. Dans ces cas, suspendre immédiatement l'installation et s'adresser au service d'assistance de Nice.
- Ne pas démonter le produit plus que ce qui est prévu par ce manuel.
- Ne pas effectuer de modifications sur aucune des parties du produit si ce n'est sur celles prévues par ce manuel. Les opérations non autorisées peuvent provoquer des problèmes de fonctionnement. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages dérivant de modifications arbitraires du produit.
- Durant la réalisation de l'installation, personne ne doit se trouver à proximité du volet lorsque celui-ci est en mouvement.
- Les matériaux de l'emballage du produit doivent être mis au rebut dans le plein respect des normes locales en vigueur.

1.3 - Avertissements pour l'utilisation

- Le produit n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou manquant d'expérience ou de connaissances, à moins que celles-ci aient pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions sur l'utilisation du produit.
- Les enfants doivent être placés sous surveillance afin de veiller à ce qu'ils ne jouent pas avec l'automatisme.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande fixes. Conserver les dispositifs de commande portatifs (télécommandes) hors de portée des enfants.
- Durant l'exécution de la manœuvre, contrôler l'automatisme et faire en sorte que personne ne se trouve à proximité de celui-ci tant qu'il est en mouvement.
- Ne jamais faire fonctionner l'automatisme lorsque des personnes sont en train de travailler, comme en train de laver les vitres, à proximité de celui-ci ; débrancher le courant avant de procéder à tout travail.
- Contrôler régulièrement l'automatisme afin d'en détecter toute trace éventuelle d'usure, de dommage ou de déséquilibrage. Ne pas utiliser le produit s'il a besoin d'être réglé ou réparé ; s'adresser exclusivement au personnel technique spécialisé pour la solution à ces problèmes.

2 DESCRIPTION DU PRODUIT ET DESTINATION D'UTILISATION

GIRO est un motoréducteur pour les volets roulants équilibrés par des ressorts. Il permet d'automatiser des volets ayant une hauteur maximum de 6 m et pesant jusqu'à 180 kg.

Toute autre utilisation est interdite ! Le constructeur ne répond pas des dommages résultant d'un usage inapproprié du produit, autre que celui prévu dans ce manuel

Giro peut être installé sur les volets ayant un diamètre de l'arbre porte-ressorts de 200 mm (option: 220 mm et 240 mm). Les deux colliers présents sont en aluminium moulé sous pression.
Giro est équipé d'un fin de course à vis micrométrique et à mémoire mécanique de position.

Accessoires disponibles: il est possible d'installer un 2ème motoréducteur (modèle GRA1) afin d'augmenter le couple afin d'arriver à 360 Nm ; consulter le manuel d'instructions correspondant. KIO, sélecteur à clé avec déverrouillage par câble. Adaptateurs pour boîtier porte-ressorts de 220 mm et 240 mm, arbre porte-ressorts avec diamètre de 48 mm.

3 INSTALLATION

3.1 - Vérifications préliminaires avant l'installation

Attention ! - L'installation du moteur doit être effectuée par un personnel spécialisé, dans le respect des lois, normes et réglementations ainsi que des présentes instructions.

Avant de procéder à l'installation, vérifier ce qui suit :

- Vérifier l'intégrité des composants du produit après les avoir déballés.
- Vérifier que le moteur corresponde à vos besoins en comparant les caractéristiques techniques de celui-ci avec celles de votre volet ; **NE PAS installer le moteur si ces caractéristiques (couple nominal, vitesse de rotation et temps de fonctionnement) ne permettent pas la motorisation de votre volet. Notamment, le couple nominal du moteur NE DOIT PAS ÊTRE SUPÉRIEUR à celui nécessaire à la motorisation du volet.** D'autres limitations d'usage sont décrites dans le chapitre « Caractéristiques techniques «.
- En cas d'installation à l'extérieur, garantir au moteur une protection appropriée contre les agents atmosphériques.
- S'assurer du bon équilibrage du volet : autrement dit qu'il ne bouge pas lorsqu'il est arrêté dans n'importe quelle position.
- Vérifier que le volet ne présente aucun point de résistance, tant lors du mouvement de fermeture que de celui d'ouverture.
- Vérifier que le volet, lorsqu'il bouge, se déplace de façon normale et silencieuse.
- Vérifier que la zone de fixation est compatible avec l'encombrement du moteur **fig. 1**.
- Prévoir, sur la ligne d'alimentation de l'installation, un dispositif de déconnexion avec une distance d'ouverture des contacts permettant la déconnexion complète dans les conditions prescrites par la catégorie de surtension III.

3.2 - Travaux de préparation pour l'installation

La **fig. 2** montre un exemple d'installation d'automatisation réalisée avec les composants **Nice** :

a - Motoréducteur Giro
b - Boîtier de dérivation
c - Bouton de déverrouillage
d - Inverseur de commande ou centrale électronique
e - Ligne électrique d'alimentation
f - Boîtiers porte-ressorts

Ces composants sont placés suivant un schéma typique et usuel. En faisant référence à la **fig. 2**, définir la position approximative d'installation de chaque composant de l'installation. **Important** – Avant de procéder à l'installation, préparer les fils électriques nécessaires à l'équipement, pour ce, voir **fig. 2**.

3.3 - Installation du motoréducteur

AVERTISSEMENTS

- **Une installation incorrecte peut causer de graves blessures aux personnes qui effectuent le travail et à celles qui utiliseront le produit.**
- **Avant de commencer l'assemblage de l'automatisme, effectuer les contrôles préliminaires décrits dans les paragraphes 3.1 et 3.2**.

01. Fermer complètement le volet afin de pouvoir accéder à l'arbre porte-ressorts ; sur ce dernier, effectuer un trou traversant de 9 mm de diamètre (**fig. 3**).
02. Enlever le petit demi-collier en dévissant les deux vis M8 (**fig. 4**) et enlever le collier se trouvant au-dessous (**fig. 5**).
03. Mesurer le diamètre des boîtiers porte-ressorts :
- si le diamètre est égal à 200 mm, poursuivre l'installation.
- si le diamètre est égal à 220 mm ou bien 240 mm (options), utiliser l'adaptateur prévu à cet effet, **fig. 6**.

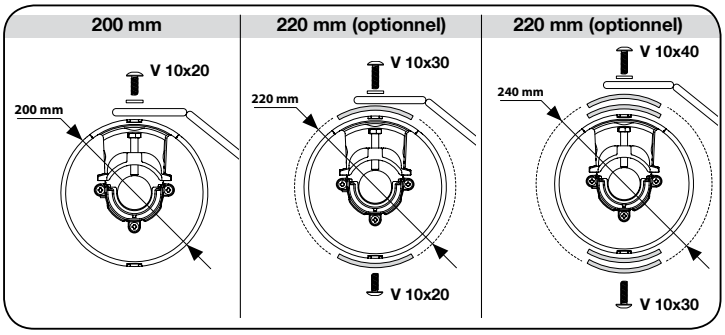

04. Mesurer le diamètre de l'arbre porte-ressorts :
- Si le diamètre est égal à 76 mm, poursuivre l'installation.
- Si le diamètre est égal à 60 mm, appliquer les adaptateurs correspondants fournis (**fig. 7** et **8**) puis poursuivre l'installation.
- Si le diamètre est égal à 48 mm (optionnel) appliquer les adaptateurs correspondants (optionnels) non fournis (**fig. 7** et **8**) puis poursuivre l'installation.

05. Installer le motoréducteur dans l'arbre porte-ressorts et le bloquer à l'aide du collier (**fig. 9**).
06. Visser le grain central (M10) en le faisant passer à travers le trou réalisé précédemment dans l'arbre porte-ressorts (point 01), voir **fig. 10**.
07. Fixer le motoréducteur à l'arbre porte-ressorts en vissant les deux grains externes (M10); puis bloquer les trois grains avec les écrous correspondants (**fig. 10**).
08. Ensuite, faire un trou sur l'arbre porte-ressorts afin de pouvoir passer le cordon d'alimentation et le câble pour le déverrouillage manuel (**fig. 11**).
09. Insérer le câble en acier pour le déverrouillage manuel à l'endroit prévu en faisant passer le connecteur à l'intérieur du ressort (**fig. 12**) ; pour ce faire, si nécessaire, enlever le ressort et le remonter.
10. Assembler le bouton de déverrouillage avec tous les régulateurs vissés (**A**) **fig. 13** ; puis, installer le câble et, tout en le tendant, le bloquer à l'aide du clip (**B**) **fig. 13**.
11. Effectuer la manœuvre de déverrouillage manuel : dévisser le bouton inférieur dans le sens des aiguilles d'une montre (**fig. 14**) ; vérifier manuellement que le motoréducteur est bien bloqué. Si nécessaire, agir au niveau des régulateurs pour éliminer l'espace en trop.
12. Graisser légèrement la denture du petit demi-collier qui a été monté précédemment (point 02) et monter les deux vis (M8) en les vissant à fond (**fig. 15**). Monter l'éventuel adaptateur extérieur sur le demi-collier tel qu'illustré au point 04.
13. Effectuer les branchements électriques tel qu'illustré dans la **fig. 16**.
14. Au niveau de la partie la plus haute du volet, réaliser une ouverture de 11 mm de diamètre et fixer cette partie dans l'orifice extérieur du motoréducteur **fig. 17**.
15. Bloquer la toile du volet au fond du motoréducteur à l'aide de la vis (M10) et de la rondelle (**fig. 17**).

3.4 - Réglage des fins de course

01. Effectuer la manœuvre de déverrouillage manuel en dévissant le bouton inférieur dans le sens des aiguilles d'une montre (**fig. 14**) puis effectuer une manœuvre d'ouverture et une de fermeture du volet ; vérifier que ce dernier bouge de façon normale et silencieuse.
02. Bloquer le motoréducteur en vissant le bouton inférieur dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (**fig. 19**).
03. Alimenter électriquement le motoréducteur et effectuer une manœuvre d'ouverture ; vérifier que le volet s'arrête à l'endroit voulu. Pour plus de précision, agir au niveau des roulettes de réglage (**fig. 19**). La flèche indique le sens de rotation (le symbole **+** indique une augmentation de la course).
04. Procéder en plusieurs fois afin de trouver la position souhaitée.

3.5 - Procédure de verrouillage et déverrouillage manuel.

Important ! - Les manœuvres de verrouillage et de déverrouillage manuel du motoréducteur ne doivent être réalisées que lorsque le motoréducteur est entièrement à l'arrêt.

L'opération manuelle ne doit être effectuée qu'en cas de panne électrique, d'anomalies de l'installation ou si expressément demandée par les instructions de ce manuel.

Déverrouiller le motoréducteur :

01. Dévisser la partie inférieure du bouton dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à rencontrer une certaine résistance (**fig. 14**) ;
02. Ouvrir ou fermer le volet manuellement.

Verrouiller le motoréducteur :

01. Visser la partie inférieure du bouton dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à rencontrer une certaine résistance (**fig. 18**).

FR

4 ESSAI ET MISE EN SERVICE

FR

4.1 - Essai

Il s'agit des phases les plus importantes dans la réalisation de l'automatisme afin de garantir la sécurité maximum de l'installation. La procédure d'essai peut être utilisée aussi pour vérifier périodiquement les dispositifs qui composent l'automatisme. Les phases de test et de mise en service de l'automatisme doivent être réalisées par un personnel qualifié et expert qui sera chargé de faire les tests nécessaires à vérifier les solutions adoptées contre les risques existants ainsi que de vérifier le respect des lois, normes et réglementations. notamment, toutes les exigences de la norme 12445 qui définit les méthodes d'essai pour la vérification des automatismes de barrières et de portes.

Tout dispositif supplémentaire doit faire l'objet d'un test spécial, tant pour ce qui est de sa fonctionnalité que de son interaction avec GIRO ; pour ce, consulter les manuels d'instructions de chaque dispositif.

01. Vérifier que le contenu du chapitre 1 « AVERTISSEMENTS « soit rigoureusement respecté.
02. Contrôler que les fusions soient en bon état, soit qu'elles ne présentent aucune rupture.
03. Vérifier que le motoréducteur soit bien attaché à l'arbre porte-ressorts.
04. Contrôler que les vis de fixation soient serrées à fond.
05. Vérifier que les contacts électriques soient en bon état.
06. Vérifier que le collier ne présente aucun jeu axial excessif.
07. Vérifier le réglage des fins de course en exécutant une manœuvre complète (montée-descente).
08. Vérifier que le motoréducteur reste bien immobile lorsqu'il est bloqué à n'importe quel endroit.
09. Vérifier que le déverrouillage désolidarise facilement le motoréducteur du volet.

4.2 - Mise en service

La mise en service ne peut avoir lieu que si toutes les phases d'essai ont été effectuées avec résultat positif.

01. Réaliser et conserver, pendant 10 ans au moins, le dossier technique de l'automatisme. Ce dernier devra comprendre au moins : le plan d'ensemble de l'automatisme, le schéma des branchements électriques, l'analyse des risques et les solutions correspondantes adoptées, la déclaration de conformité du fabricant de tous les dispositifs utilisés (pour Giro, utiliser la Déclaration de conformité CE jointe en annexe) ; une copie du manuel d'instructions pour l'utilisation et du programme de maintenance de l'automatisme.
02. Appliquer, sur la barrière, une plaquette contenant au moins les données suivantes : type d'automatisme, nom et adresse du fabricant (responsable de la « mise en service «), numéro de série, année de construction et marquage « CE «.
03. Fixer, de façon définitive et à proximité de la barrière, une étiquette ou une plaquette reportant les opérations pour le déverrouillage et la manœuvre manuelle.
04. Réaliser et délivrer la déclaration de conformité de l'automatisme au propriétaire.
05. Réaliser et délivrer le manuel « d'instructions et avertissements pour l'utilisation de l'automatisme « au propriétaire.
06. Réaliser et délivrer le programme de maintenance de l'automatisme au propriétaire (ce programme devra comprendre toutes les prescriptions sur la maintenance de chaque dispositif).
07. Avant de mettre en service l'automatisme, informer, dûment et par écrit (par exemple : sur le manuel d'instructions et avertissements pour l'utilisation de l'automatisme), le propriétaire sur les dangers et les risques résiduels.

MAINTENANCE DU PRODUIT

Afin de conserver un niveau de sécurité permanent et de prolonger la durée de vie de l'automatisme, il est nécessaire de programmer des travaux de maintenance tous les 6 mois.

ATTENTION ! – La maintenance doit être effectuée dans le plein respect des consignes de sécurité du présent manuel et suivant les prescriptions des lois et normes en vigueur.

01. Débrancher toute sorte d'alimentation électrique, y compris les éventuelles batteries tampon.
02. Vérifier le niveau de détérioration de tout le matériel composant l'automatisme, en faisant tout particulièrement attention aux phénomènes d'érosion ou d'oxydation des parties structurelles ; remplacer toutes les pièces qui n'apparaissent pas en bon état.
03. Vérifier le niveau d'usure des parties en mouvement.
04. Rebrancher les sources d'alimentation électrique et réaliser les tests et vérifications prévus au paragraphe « 4.1 Test «.

MISE AU REBUT DU PRODUIT

Ce produit fait partie intégrante de l'automatisme et doit donc être mis au rebut avec ce dernier.

De même que pour les opérations d'installation, à la fin de la vie de ce produit, les opérations de démantèlement doivent être effectuées par du personnel qualifié.

Ce produit est réalisé avec plusieurs types de matériaux : certains peuvent être recyclés, d'autres doivent être mis au rebut. S'informer sur les systèmes de recyclage ou de d'éliminations prévues par les règlements en vigueur sur votre territoire, pour cette catégorie de produit.

Attention ! – certains composants du produit peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui pourraient avoir des effets nuisibles sur l'environnement et sur la santé des personnes s'ils étaient jetés dans la nature.

Comme l'indique le symbole ci-contre, il est interdit de jeter ce produit avec les déchets ménagers. Par conséquent, utiliser la méthode de la « collecte sélective « pour la mise au rebut des composants conformément aux prescriptions des normes en vigueur dans le pays d'utilisation ou remettre le produit au vendeur lors de l'achat d'un nouveau produit équivalent.

Attention ! – les règlements en vigueur au niveau local peuvent prévoir de lourdes sanctions en cas d'élimination abusive de ce produit.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PRODUIT

AVERTISSEMENTS : • Toutes les caractéristiques techniques indiquées se réfèrent à une température ambiante de 20 °C (± 5 °C). • Nice S.p.a. se réserve le droit d'apporter des modifications au produit à tout moment si elle le juge nécessaire, en garantissant, dans tous les cas, les mêmes fonctions et le même type d'utilisation prévu.

MODÈLE GR160	
Alimentation / fréquence	230 V / 50 Hz
Courant absorbé	1,6 A
Puissance absorbée	350 W
Couple maxi	160 Nm
Force maxi de levage avec Ø 200 mm	160 kg
Diamètre standard arbre volet	76 mm*
Diamètre flasques d'enroulement	200 mm**
Vitesse rotation couronne (à vide)	9 T/MN
Température ambiante de fonctionnement	de -20 °C à 50 °C
Indice de protection	IP 20
Protecteur thermique	140 °C
Temps de fonctionnement continu	4 minutes
Nombre de manœuvres jour maxi	10 (pas consécutives)
Poids	7 kg

* 60 mm avec adaptateur fourni - 48 mm avec adaptateur en option

** 220 et 240 mm avec adaptateur en option

Guide de l'utilisateur
(à délivrer à l'utilisateur final)

- **Avant la première utilisation de l'automatisme,** demander à l'installateur d'expliquer les risques résiduels et consacrer quelques minutes à la lecture du manuel **d'instructions et d'avertissements pour l'utilisateur** qui a été délivré par l'installateur. Conserver le guide pour pouvoir le consulter dans le futur, en cas de doute, et le remettre, le cas échéant, au nouveau propriétaire de l'automatisme.

- **Votre automatisme est un équipement qui exécute fidèlement vos commandes ;** toute utilisation inconsciente et incorrecte peut provoquer des situations de danger : ne pas commander le mouvement de l'automatisme si des personnes, des animaux ou des objets se trouvent dans son champ d'action.

- **Enfants :** une installation d'automatisation garantit un degré de sécurité élevé en empêchant, grâce à ses systèmes de détection, le mouvement en cas de présence de personnes ou d'objets et en garantissant une activation toujours prévisible et sûre. Toutefois, il est prudent d'éviter de laisser les enfants jouer à proximité de l'automatisme et, pour éviter tout déclenchement involontaire, de ne pas laisser les télécommandes à leur portée : **ce n'est pas un jeu !**

- **Contrôler périodiquement l'installation et,** en particulier, les câbles, les ressorts et les supports afin de pouvoir identifier l'éventuelle présence de déséquilibrages, signes d'usure ou de dommages.
  Tous les mois, vérifier que le moteur change de sens lorsque la porte touche un objet de 50 mm de hauteur placé au sol. Ne pas utiliser l'automatisme si une maintenance ou un réglage est nécessaire, étant donné qu'une panne de l'installation ou une porte mal équilibrée peut causer des blessures.

- **Anomalies :** En cas d'anomalie quelconque remarquée dans le fonctionnement de l'automatisme, couper l'alimentation électrique de l'installation et procéder au déverrouillage manuel. Ne jamais tenter de le réparer soi-même mais demander l'intervention de votre installateur de confiance : en attendant, l'installation peut fonctionner comme un système non automatisé et ce, après avoir déverrouillé le motoréducteur tel que décrit plus loin.

- **Maintenance :** Comme toute autre machine, votre automatisme nécessite une maintenance périodique afin de pouvoir fonctionner le plus longtemps possible et en toute sécurité. Avec l'installateur, établir un programme de maintenance avec fréquence périodique ; Nice conseille une intervention tous les 6 mois en cas d'usage domestique normal mais cet intervalle peut varier en fonction de l'usage même qui est fait de l'appareil. Toute intervention de contrôle, maintenance ou réparation ne doit être réalisée que par un personnel qualifié.

- Même si vous estimez en être capable, ne modifiez pas l'installation et les paramètres de programmation et de réglage de l'automatisme : la responsabilité en incombe à l'installateur.

- Le test, les maintenances périodiques et les éventuelles réparations doivent être justifiés par écrit par celui qui les réalise et tous les documents s'y rattachant doivent être conservés par le propriétaire de l'installation.

  Les seules interventions qui sont possibles et que nous vous conseillons d'effectuer périodiquement est d'enlever les feuilles ou cailloux susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'automatisme. Afin d'empêcher que quelqu'un puisse actionner le volet, avant de procéder, ne pas oublier de **déverrouiller l'automatisme** (tel que décrit plus loin) et de **débrancher toutes les sources d'alimentation** (même les batteries tampon si présentes).

- **Mise au rebut :** À la fin de la vie de l'automatisme, s'assurer que le démantèlement est effectué par du personnel qualifié et que les matériaux sont recyclés ou mis au rebut en respectant les normes locales en vigueur.

- **En cas de rupture ou de panne de courant :** En attendant l'intervention de votre installateur ou le rétablissement du courant, il est possible d'actionner l'automatisme manuellement. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder au déverrouillage manuel : cette opération a été spécialement étudiée par Nice afin d'être simple à mettre en œuvre, sans avoir besoin d'outils ou de faire le moindre effort.

- **Déverrouiller le motoréducteur :**
  01. Dévisser la partie inférieure du bouton dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à rencontrer une certaine résistance (**fig. A**) .
  02. ouvrir ou fermer le volet manuellement.

- **Verrouiller le motoréducteur :**
  01. Visser la partie inférieure du bouton dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à rencontrer une certaine résistance (**fig. B**).

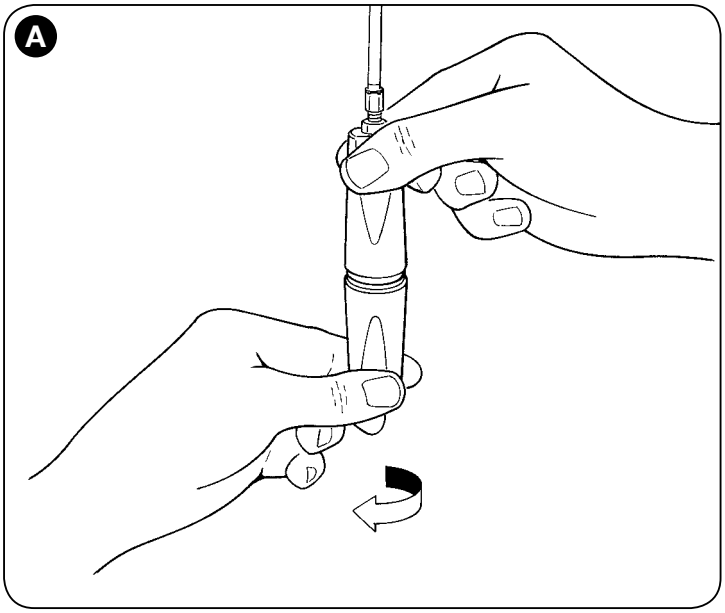

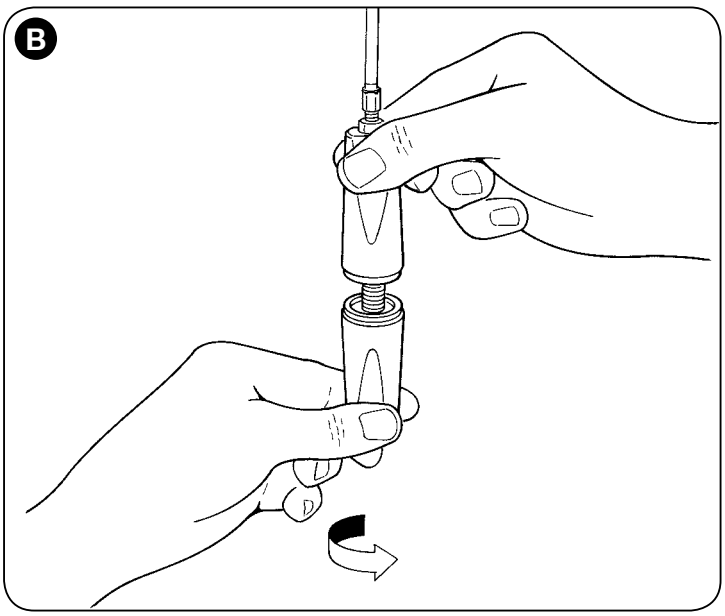

EN

CE DECLARATION OF CONFORMITY and declaration of incorporation of "quasi-machine"
Declaration in accordance with Directives: 2004/108/EC (EMC); 2006/42/EC (MD) annex II, part B

Note - The content of this declaration corresponds to the declaration at the last available version of the document filed in the offices of Nice S.p.A. prior to the printing of this manual. This text has been adapted to meet editorial requirements. A copy of the original declaration may be requested from Nice S.p.a. (TV) I.

Declaration number: 434/GR. **Revision:** 0 **Language:** EN

Name of manufacturer: NICE s.p.a.
Address: Via Pezza Alta 13, Rustignè Industrial Zone, 31046 Oderzo (TV) Italy
Person authorised to provide the technical documentation: Mr. Oscar Marchetto

Product type: Electromechanical gearmotor for GIRO series rolling doors
Model / Type: GR160
Accessories: GRA1

The undersigned Luigi Paro, as Managing Director, hereby declares under his own responsibility that the product identified above complies with the provisions of the following directives:
- DIRECTIVE 2004/108/EC OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND COUNCIL of December 15 2004 concerning alignment of Member States' legislation regarding electromagnetic compatibility and abrogating directive 89/336/EEC, according to the following harmonised standards: EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007+A1:2011

The product also complies with the following directive in accordance with the requirements for "quasi-machines":
- Directive 2006/42/EC OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND COUNCIL of 17 May 2006 regarding machines and amending directive 95/16/EC (consolidated text), in accordance with the following harmonised standards: EN 13849-1:2008
  - I declare that the pertinent technical documentation has been prepared in accordance with Annex VII B to Directive 2006/42/EC and that the following essential requirements have been met: 1.1- 1.1.2- 1.1.3- 1.2.1-1.2.6- 1.5.1-1.5.2- 1.5.5- 1.5.6- 1.5.7- 1.5.8- 1.5.10- 1.5.11
  - The manufacturer agrees to send the national authorities pertinent information on the "quasi-machine" in response to a motivated request without affecting its intellectual property rights.
  - If the "quasi-machine" is operated in a European country with an official language other than the language used in this declaration, the importer must associate a translation with this declaration.
  - The "quasi-machine" must not be operated until the final machine in which it is to be incorporated is declared to conform to the provisions of Directive 2006/42/EC, if applicable to it.

The product also complies with the following standards: EN 60335-1:2002 + A1:2004 + A11:2004 + A12:2006 + A2:2006 + A13:2008+ A14:2010 + A15:2011; EN 60335-2-103:2003+A1:2009
The parts of the product which are subject to the following standards comply with them: EN 13241-1:2003, EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003

Oderzo, 12 November 2011

Luigi Paro (Managing Director)

IT

DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÀ e dichiarazione di incorporazione di "quasi macchina"
Dichiarazione in accordo alle Direttive: 2004/108/CE (EMC); 2006/42/CE (MD) allegato II, parte B

Nota - Il contenuto di questa dichiarazione corrisponde a quanto dichiarato nell'ultima revisione disponibile, prima della stampa di questo manuale, del documento ufficiale depositato presso la sede di Nice Spa. Il presente testo è stato riadattato per motivi editoriali. Copia della dichiarazione originale può essere richiesta a Nice S.p.a. (TV) I.

Numero dichiarazione: 434/GR. **Revisione:** 0 **Lingua:** IT

Nome produttore: NICE s.p.a.
Indirizzo: Via Pezza Alta 13, Rustignè Industrial Zone, 31046 Oderzo (TV) Italia
Persona autorizzata a costituire la documentazione tecnica: Sig. Oscar Marchetto

Tipo di prodotto: Motoriduttore elettromeccanico per serrande serie GIRO
Modello / Tipo: GR160
Accessori: GRA1

Il sottoscritto Luigi Paro in qualità di Amministratore Delegato, dichiara sotto la propria responsabilità che il prodotto sopra indicato risulta conforme alle disposizioni imposte dalle seguenti direttive:
- DIRETTIVA 2004/108/CE DEL PARLAMENTO EUROPEO E DEL CONSIGLIO del 15 dicembre 2004 concernente il ravvicinamento delle legislazioni degli Stati membri relative alla compatibilità elettromagnetica e che abroga la direttiva 89/336/CEE, secondo le seguenti norme armonizzate: EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007+A1:2011

Inoltre il prodotto risulta essere conforme alla seguente direttiva secondo i requisiti previsti per le "quasi macchine":
- Direttiva 2006/42/CE DEL PARLAMENTO EUROPEO E DEL CONSIGLIO del 17 maggio 2006 relativa alle macchine e che modifica la direttiva 95/16/CE (rifusione), secondo le seguenti norme armonizzate: EN 13849-1:2008
  - Si dichiara che la documentazione tecnica pertinente è stata compilata in conformità all'allegato VII B della direttiva 2006/42/CE e che sono stati rispettati i seguenti requisiti essenziali: 1.1- 1.1.2- 1.1.3- 1.2.1-1.2.6- 1.5.1-1.5.2- 1.5.5- 1.5.6- 1.5.7- 1.5.8- 1.5.10- 1.5.11
  - Il produttore si impegna a trasmettere alle autorità nazionali, in risposta ad una motivata richiesta, le informazioni pertinenti sulla "quasi macchina", mantenendo impregiudicati i propri diritti di proprietà intellettuale.
  - Qualora la "quasi macchina" sia messa in servizio in un paese europeo con lingua ufficiale diversa da quella usata nella presente dichiarazione, l'importatore ha l'obbligo di associare alla presente dichiarazione la relativa traduzione.
  - Si avverte che la "quasi macchina" non dovrà essere messa in servizio finché la macchina finale in cui sarà incorporata non sarà a sua volta dichiarata conforme, se del caso, alle disposizioni della direttiva 2006/42/CE.

Inoltre il prodotto risulta conforme alle seguenti norme: EN 60335-1:2002 + A1:2004 + A11:2004 + A12:2006 + A2:2006 + A13:2008+ A14:2010 + A15:2011; EN 60335-2-103:2003+A1:2009
Il prodotto risulta conforme, limitatamente alle parti applicabili, alle seguenti norme:EN 13241-1:2003, EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003

Oderzo, 12 novembre 2012

Luigi Paro (Amministratore Delegato)

FR

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE et déclaration d'incorporation de « quasi-machine «
Déclaration conforme aux Directives : 2004/108/CE (CEM) ; 2006/42/CE (MD) Annexe II, partie B

Remarque : le contenu de cette déclaration correspond aux déclarations figurant dans la dernière version du document officiel disponible avant l'impression de ce manuel, déposé auprès du siège social de Nice S.p.A. Le présent texte a été remanié pour des raisons d'édition. Une copie de la déclaration originale peut être demandée à Nice S.p.A. (TV) - Italie.

Numéro de déclaration : 434/GR. **Révision :** 0 **Langue :** FR

Nom du fabricant : NICE s.p.a.
Adresse : Via Pezza Alta 13, Z.I. Rustignè, 31046 Oderzo (TV) Italie
Personne autorisée à constituer la documentation technique : M. Oscar Marchetto

Type de produit : Motoréducteur électromécanique pour volets série GIRO
Modèle / Type : GR160
Accessoires : GRA1

Le soussigné Luigi Paro, en qualité d'Administrateur délégué, déclare sous son entière responsabilité que le produit susmentionné est conforme aux dispositions prescrites par les directives suivantes :
- DIRECTIVE 2004/108/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 15 décembre 2004 relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la Directive 89/336/CEE, selon les normes harmonisées suivantes : EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007+A1:2011

En outre, le produit s'avère conforme à la Directive ci-après selon les conditions essentielles requises pour les « quasi-machines « :
- Directive 2006/42/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la Directive 95/16/CE (refonte), suivant les normes harmonisées suivantes : EN 13849-1:2008
  - Nous déclarons que la documentation technique pertinente a été remplie conformément à l'Annexe VII B de la Directive 2006/42/CE et que les conditions essentielles suivantes ont été respectées : 1.1- 1.1.2- 1.1.3- 1.2.1-1.2.6- 1.5.1-1.5.2- 1.5.5- 1.5.6- 1.5.7- 1.5.8- 1.5.10- 1.5.11
  - Le producteur s'engage à transmettre aux autorités nationales, en réponse à une demande motivée, les renseignements pertinents sur la « quasi-machine «, sans préjudice de ses droits de propriété intellectuelle.
  - Si la « quasi-machine « est mise en service dans un pays européen dont la langue officielle diffère de celle employée dans la présente déclaration, l'importateur sera tenu d'accompagner la présente déclaration de la traduction y afférente.
  - Nous avertissons que la « quasi-machine « ne devra pas être mise en service tant que la machine finale à laquelle elle sera incorporée n'aura pas à son tour été déclarée conforme, s'il y a lieu, aux dispositions de la Directive 2006/42/CE.

En outre, le produit s'avère conforme aux normes suivantes: EN 60335-1:2002 + A1:2004 + A11:2004 + A12:2006 + A2:2006 + A13:2008+ A14:2010 + A15:2011; EN 60335-2-103:2003+A1:2009

Le produit s'avère conforme, limitativement aux parties applicables, aux normes suivantes :EN 13241-1:2003, EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003

Oderzo, le 12 novembre 2011

Luigi Paro (Administrateur délégué)

ES

DECLARACIÓN CE DE CONFORMIDAD y declaración de incorporación de una "cuasi máquina"
Declaración de conformidad con las Directivas: 2004/108/CE (CEM); 2006/42/CE (DM), anexo II, parte B

Nota - El contenido de la presente declaración se corresponde con cuanto se declara en el documento oficial presentado en la sede de Nice S.p.a. y con la última revisión disponible antes de la impresión de este manual. El texto aquí contenido se ha adaptado por cuestiones editoriales. No obstante, se puede solicitar una copia de la declaración original a Nice S.p.a. (TV) I.

Número de declaración: 434/GR. **Revisión:** 0 **Idioma:** ES

Nombre del fabricante: NICE s.p.a.
Dirección: Vía Pezza Alta 13, Z.I. Rustignè, 31046 Oderzo (TV) Italia
Persona autorizada para elaborar la documentación técnica: D. Oscar Marchetto

Tipo de producto: motorreductor electromecánico de la serie GIRO para instalación en cierres
Modelo/Tipo: GR160
Accesorios: GRA1

El abajo firmante, Luigi Paro, en calidad de Director general, bajo su propia responsabilidad, declara que el producto arriba indicado cumple con las disposiciones contempladas en las siguientes Directivas:
- DIRECTIVA 2004/108/CE DEL PARLAMENTO EUROPEO Y DEL CONSEJO de 15 de diciembre de 2004 relativa a la aproximación de las legislaciones de los Estados miembros en materia de compatibilidad electromagnética y por la que se deroga la Directiva 89/336/CEE, según las siguientes normas armonizadas: EN 61000-6-2:2005 y EN 61000-6-3:2007+A1:2011

Asimismo, el producto también cumple con la siguiente Directiva de conformidad con los requisitos previstos para las "cuasi máquinas":
- Directiva 2006/42/CE DEL PARLAMENTO EUROPEO Y DEL CONSEJO, de 17 de mayo de 2006, relativa a las máquinas y por la que se modifica la Directiva 95/16/CE (refundición), en virtud de las siguientes normas armonizadas: EN 13849-1:2008
  - Se declara que la documentación técnica correspondiente se ha elaborado de conformidad con el anexo VII B de la Directiva 2006/42/CE y que se han respetado los siguientes requisitos fundamentales: 1.1- 1.1.2- 1.1.3- 1.2.1-1.2.6- 1.5.1-1.5.2- 1.5.5- 1.5.6- 1.5.7- 1.5.8- 1.5.10- 1.5.11
  - El fabricante se compromete a remitir a las autoridades nacionales, previa solicitud justificada, la información pertinente acerca de la "cuasi máquina", sin perjudicar en ningún momento los propios derechos de propiedad intelectual.
  - En caso de que la "cuasi máquina" se ponga en funcionamiento en un país europeo cuya lengua oficial difiera de la que se utiliza en la presente declaración, el importador tiene la obligación de asociar la traducción correspondiente a esta declaración.
  - Se advierte que la "cuasi máquina" no debe ponerse en funcionamiento hasta que, si procede, no se declare la conformidad con las disposiciones contempladas en la Directiva 2006/42/CE de la máquina final en que será incorporada.

El producto también cumple con las siguientes normas: EN 60335-1:2002 + A1:2004 + A11:2004 + A12:2006 + A2:2006 + A13:2008+ A14:2010 + A15:2011; EN 60335-2-103:2003+A1:2009
El producto, con limitación a las partes aplicables, también cumple con las siguientes normas: EN 13241-1:2003, EN 12445:2002, EN 12453:2002 y EN 12978:2003

Oderzo, 12 de noviembre de 2011

Luigi Paro (Director general)

ISO128A00MM_02-11-2012

Nice SpA
Oderzo TV Italia
info@niceforyou.com

www.niceforyou.com